



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Bureau du 28 avril 2025*

**DELIBERATION DU BUREAU  
DE LA  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET :** Attribution du marché N°24004DDET-B - Fourniture et livraison de matériaux et consommables destinés à la production numérique pour le fablab AVVIA - A Vela – LOT 2 : Fourniture de matériaux pour découpe laser.

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 avril, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

**PRESENTS :** Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI, Marie-Hélène PADOVANI, Michel ROSSI, Jean-Louis MILANI, Emmanuelle de GENTILI, Gérard ROMITI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI

**POUVOIRS :** -

**ABSENTS :** Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Leslie PELLEGRINI, Jean-Jacques PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 13  
Nombre de membres en exercice : 13  
Quorum : 7  
  
Votants : 9  
Pour : 9  
Contre : -  
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

**OBJET : Attribution du marché N°24004DDET-B - Fourniture et livraison de matériaux et consommables destinés à la production numérique pour le fablab AVVIA - A Vela – LOT 2 : Fourniture de matériaux pour découpe laser.**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau notamment « la préparation, passation, exécution et règlement de tous les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens ainsi que les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget » ;

Vu la consultation déclarée sans suite pour cause d'infructuosité du 9 août 2024 ;

Vu la relance par lettre de consultation du 13 mars 2025 ;

Vu le rapport d'analyse des offres présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

#### **APPROUVE**

La procédure engagée pour l'attribution du marché N°24004DDET-B - Fourniture et livraison de matériaux et consommables destinés à la production numérique pour le fablab AVVIA - A Vela ;

#### **ATTRIBUE**

Le LOT 2, Fourniture de matériaux pour découpe laser à TROTEC 77330 OZOIR LA FERRIERE (SIRET 519 535 322 00019), pour un montant minimum de 3 000,00 € HT et un montant maximum de 10 000,00 € HT (Montant DQE : 1 692,60 € HT) ;

#### **AUTORISE**

Le Président à signer le marché correspondant et tous les documents se rapportant à ce dossier ;

#### **DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget Annexe de service gestionnaire 3ECO, chapitre 011;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

Louis POZZO DI BORGO